



شركة الهندسة الطاقية
SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ÉNERGÉTIQUE

RAPPORT ANNUEL 2020



Le **partenaire** de votre
efficacité énergétique





صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُهُ اللَّهُ

« Dans notre construction de l'Afrique de demain, la préservation de l'environnement, est la base de la co-émergence de l'Afrique, le socle sur lequel sera bâtie la croissance économique inclusive du continent. Nous devons nous atteler ensemble à prendre en compte le réchauffement climatique, ses risques, et à transformer nos économies sur la base du développement durable. Notre présence ici aujourd'hui témoigne de notre détermination à placer ces questions, au plus haut de nos préoccupations et de notre action. Nous sommes résolus à mettre en œuvre des initiatives concrètes, susceptibles de préserver les droits des générations à venir. Le Royaume du Maroc œuvrera sans relâche, et avec détermination pour la concrétisation des grands projets structurants de Notre continent. »

Extrait du Discours du Souverain au premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la commission climat et du Fonds bleu du Bassin du Congo
29 Avril 2018 – Brazzaville

SOMMAIRE

Mot du Président du Conseil d'Administration
Mot du Directeur Général

CHAPITRE I : OPERATIONNALISATION DE LA SIE EN TANT QUE SUPER ESCO

09

CHAPITRE II : GOUVERNANCE

13

CHAPITRE III : FAITS MARQUANTS

17

CHAPITRE IV : PARTENARIATS

19

CHAPITRES V : PROGRAMMES NATIONAUX

21

CHAPITRES VI : INSTRUCTION DE PROJETS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

23

CHAPITRES VII : FINANCEMENT DE PROJETS

25





Mot du Président du Conseil d'Administration

Aziz RABBAH,

Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement

La stratégie énergétique nationale, qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique du développement que connaît le Royaume sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste vise à porter à plus de 52% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national à l'horizon 2030 et à ériger l'efficacité énergétique en priorité nationale. Cette stratégie a démontré sa pertinence en permettant au Royaume de réduire le taux de dépendance énergétique qui est passé d'environ 97,5% en 2009 à 90,5% actuellement.

Cette stratégie vise également l'exploration de nouvelles sources d'énergie dans les grandes métropoles marocaines et le recours, autant que possible, aux énergies renouvelables, en maximisant ainsi l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, dans le cadre d'un grand programme sur l'exemplarité de l'administration publique et des collectivités territoriales.

Le secteur de l'efficacité énergétique, pilier de la stratégie énergétique, est en pleine expansion, impulsé par les programmes visant l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau des secteurs clés de l'économie nationale en particulier au niveau des secteurs du bâtiment, de l'agriculture, du transport et de l'éclairage public.

En vue d'accompagner l'évolution des objectifs énergétiques de notre pays, le Conseil d'Administration de la SIE a acté en 2020 son repositionnement sur la base de l'étude réalisée à cet effet. L'objectif de ce repositionnement est de disposer d'un acteur étatique ayant pour mission la promotion de l'EE et plus particulièrement la mise en œuvre des projets s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'exemplarité de l'administration en matière d'efficacité énergétique.

La Super ESCO, dénommée Société d'Ingénierie Energétique, recentre ses missions et se consacre aux services énergétiques. Grâce à son nouveau profil, elle vient dynamiser le secteur de l'efficacité énergétique en commençant par le secteur public. Ses actions interviennent dans une logique de renforcement et de complémentarité du dispositif institutionnel du secteur de l'Energie en général.



Ce repositionnement permettra d'assurer la supervision technique de la commande publique, et l'accompagnement technique pour la rationalisation de la consommation énergétique dans les administrations et établissements publics et les collectivités territoriales afin d'émerger un écosystème national de sociétés de services énergétiques privées.

La SIE sera un acteur de référence pour l'exécution de projets d'efficacité énergétique pour les administrations publiques et notamment le secteur privé. Elle constitue aujourd'hui un maillon important pour le développement de programmes nationaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics mais encore pour l'éclairage public des villes du Royaume

En 2020, les activités de la SIE se sont focalisées principalement sur la continuité du programme de mosquées vertes par le lancement d'une opération d'installation de plus de 1300 LED au niveau des mosquées répartis sur cinq régions du Royaume, notamment celles de Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Laâyoune-Sakia El Hamra, Casablanca-Settat et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Aussi, la SIE accompagne les administrations et établissements publics pour la mise en œuvre de projets de performance énergétique en particulier l'Agence Nationale des Equipements Publics, l'Ecole Nationale Supérieure de l'Administration. La SIE intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage au profit du Département de la Réforme de l'Administration du Ministère de l'Economie et des Finances.

La SIE s'est investie comme partenaire dans les projets d'éclairage public en contribuant à la mise à niveau énergétique du parc d'éclairage de la ville d'Agadir dans le cadre d'un Contrat de Performance Energétique. Elle a également un rôle important pour la concrétisation d'actions d'efficacité énergétique et la mise à niveau énergétique de plusieurs centres sociaux.



Mot du Directeur Général

Ahmed Bâroudi

Après un gros travail de repositionnement de la société avec ses instances de gouvernance, la SIE est désormais en marche pour réaliser sa nouvelle mission avec tout le potentiel nécessaire. Il reste encore à finaliser les toutes dernières actions liées aux prérequis mis en lumière par le Groupe de Travail composé de représentants des administrateurs de la société, mais l'essentiel est là : nouvelle stratégie, plan d'action associé, réorganisation, refonte des procédures, adaptation du système d'information qui devra encore évoluer dans son interopérabilité externe.

La société a d'ores et déjà engagé ses premiers projets en cohérence avec le Business Plan approuvé par son Conseil d'Administration. Elle s'est aussi rapprochée d'organismes financiers afin d'élaborer des solutions de financements accessibles aux entreprises privées amenées à intervenir dans le marché de l'efficacité énergétique nationale. À la suite des recommandations de son premier actionnaire, la SIE s'est aussi attachée à obtenir des dons, en particulier pour la soutenir dans sa transformation en Super ESCO et l'aider à atteindre ses objectifs nationaux.

Les premières années de la Super ESCO serviront à sécuriser son opérationnalisation et à préparer son activité de seconde phase retenue par sa gouvernance, à savoir une activité de Super ESCO de Service et de Financement (scénario « S+F »). C'est bien cette dernière qui lui permettra d'assoir sa pérennité durablement tout en jouant un rôle de levier de développement du secteur de l'efficacité énergétique.

La mutation des métiers de la SIE devra se réaliser de manière concomitante avec la réelle opérationnalisation des entreprises privées impliquées dans le marché de l'efficacité énergétique. A terme, aux alentours de l'atteinte de son break even, la SIE se concentrera sur un véritable métier de « Contract Officer » dans la mesure où son action consiste à faire faire les projets par les entreprises privées. Ce stade atteint, ce sera la preuve irréfutable de son succès.

Le secteur de l'efficacité énergétique est dans ses balbutiements au Maroc comme en Afrique. Il fait partie des secteurs les plus prometteurs en matière de création de valeurs et d'emplois.



CHAPITRE I OPERATIONNALISATION DE LA SIE EN TANT QUE SUPER ESCO

1. Présentation de la Super ESCO

L'acronyme ESCO correspond en anglais à « Energy Service Company » qui signifie société de services énergétiques. Il s'agit d'une entreprise de services professionnels qui propose une vaste gamme de solutions et de services énergétiques pour permettre à ses partenaires et clients des secteurs public et privé de réduire leur consommation d'énergie.

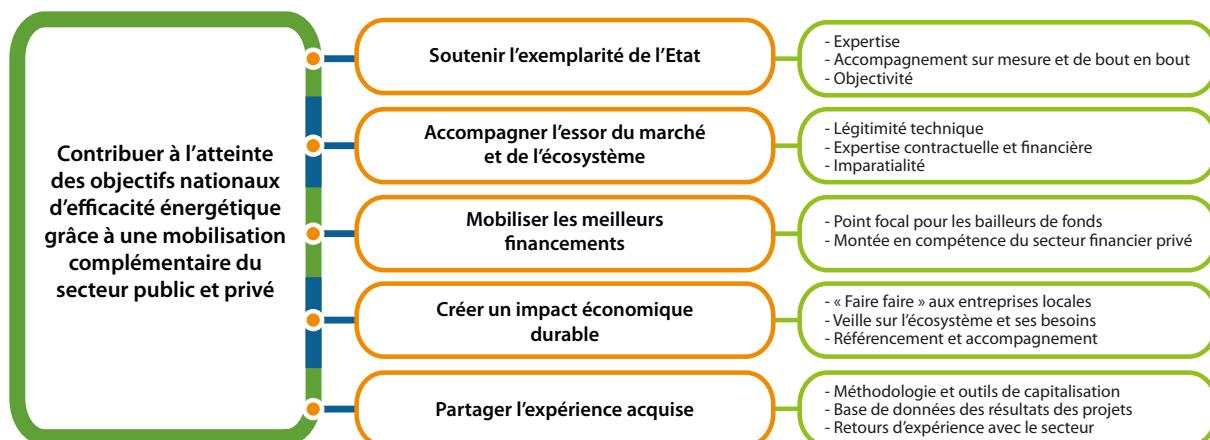
L'appellation « Super » laisse entendre qu'il s'agit d'une société d'Etat. C'est en effet sous la tutelle du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement que la SIE joue le rôle d'intermédiaire et de facilitateur pour l'Administration Publique et crée des partenariats intersectoriels entre les différentes parties prenantes. Société étatique, la Super ESCO intervient principalement, mais pas exclusivement, auprès de clients du secteur public pour les accompagner dans la préparation, l'exécution et le suivi de leurs projets d'efficacité énergétique.

Les fonctions d'une Super ESCO sont multiples et recouvrent potentiellement toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique, depuis l'audit énergétique jusqu'à la conception des projets, incluant la contractualisation, la fourniture de services d'efficacité énergétique (y compris par le biais d'ESCOs privées), l'installation, ainsi que la mesure et la vérification (M&V) des économies d'énergie, de l'exploitation à la maintenance.

2. Nouvelles missions de la SIE

La SIE a comme mission principale de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux d'efficacité énergétique par la mobilisation conjointe et complémentaire du secteur public et du secteur privé.

La SIE développe et accumule un savoir-faire à l'état de l'art des projets d'efficacité énergétique, nourri par une veille active au niveau national et international, des tendances et des bonnes pratiques qu'elle emploie pour aider ses clients et partenaires à identifier puis mener des projets d'efficacité énergétique qui auront un fort impact. Ainsi, les principales missions de la SIE se présentent comme suit :





Soutenir l'exemplarité de l'Etat

La SIE propose des solutions et apporte des compétences dédiées aux administrations publiques pour concrétiser le programme d'exemplarité de l'Etat en matière d'efficacité énergétique, à travers :

- Une expertise pour traduire les objectifs de l'administration publique en projets concrets ;
- Un accompagnement complet des projets de l'Etat, en particulier en ce qui concerne ses principaux postes de dépenses énergétiques (bâtiments et éclairage publics dans un premier temps, puis transport) ;
- Une méthodologie et des outils éprouvés pour mesurer objectivement les économies d'énergie réalisées et démontrer les bénéfices des mesures prises pour la collectivité.

Accompagner l'essor du marché et de l'écosystème

La SIE joue le rôle de tiers de confiance dans un marché et un écosystème encore récent qui doit gagner en maturité. Elle agit ainsi auprès de clients requérants de solutions d'efficacité énergétique dans la mesure où ces solutions demeurent peu répandues au Maroc et où le cadre réglementaire est récent ; elle accompagne les donneurs d'ordre (maîtres d'ouvrage, acheteurs) pour apporter de la sécurité à leurs projets, à travers :

- Une expertise et une légitimité technique, pour concevoir un projet d'efficacité énergétique pertinent dans le contexte et l'environnement du client ;
- Une expertise réglementaire, contractuelle et en structuration de projet, y compris financement, ainsi qu'un arsenal juridique spécifique, pour élaborer un cadre contractuel clair et dont les risques sont correctement répartis et compris par le client ;
- Une impartialité liée à son rôle de Super ESCO, privilégiant l'intérêt général, pour sélectionner les solutions les plus adaptées pour le client et en cherchant à valoriser les entreprises locales.

Auprès des fournisseurs de solutions d'efficacité énergétique, la SIE accompagne les entreprises de services énergétiques (ESCO) pour apporter de la sécurité à leurs projets, à travers :

- Un positionnement intermédiaire entre le client et le fournisseur, pour apporter une garantie de la qualité des prestations exécutées et assurer la garantie du paiement au fournisseur ;
- Un rôle de conseil vis-à-vis du client final pour établir un cahier des charges d'intervention pertinent ;
- Un apport de financement lorsque cela est nécessaire et pertinent pour le projet.

Auprès de tout l'écosystème impliqué dans les projets d'efficacité énergétique : la SIE contribue à concevoir et réaliser des projets emblématiques et significatifs, par leur impact en termes d'économie d'énergie ou de visibilité pour le grand public. Elle valorise les « success stories » pour susciter l'intérêt des parties prenantes et stimuler les initiatives d'efficacité énergétique.



Mobiliser les meilleurs financements

En tant que Super ESCO, la SIE agit auprès des institutions de financement pour que des solutions de financement adaptées soient proposées aux clients et/ou aux ESCOs dans leurs projets d'efficacité énergétique. Son action cible :

- Le secteur financier privé, afin d'améliorer sa connaissance et sa compréhension des risques rattachés aux projets d'efficacité énergétique, et que des solutions de financement pertinentes soient mises sur le marché ;
- Les institutions de financement publiques nationales et internationales, afin de canaliser les instruments de financement de développement, les garanties, les prêts concessionnels au sein de la Super ESCO, jouant le rôle de point focal pour ces sources de financement, pour ensuite les mettre à profit pour les projets menés par ses partenaires (clients ou ESCOs).

Créer un impact économique durable

Le développement d'un marché de solutions d'efficacité énergétique et la disponibilité de sources de financement créeront les conditions dans lesquelles le nombre et l'ampleur des projets d'efficacité énergétique pourront augmenter. Les bénéfices pour l'économie nationale sont :

- Une diminution de la facture énergétique nationale, encore majoritairement exposée à l'importation de produits énergétiques, malgré une forte diminution constatée ces dernières années grâce à la montée en puissance rapide des énergies renouvelables ;
- Une amélioration de la compétitivité industrielle du pays, grâce à la réduction du poids de l'énergie dans le coût de revient de fabrication ;
- Une création d'activité et de valeur ajoutée, se traduisant par des effets positifs sur la comptabilité nationale et l'emploi.

Partager l'expérience acquise

Pour contribuer à la montée en compétences de tous les acteurs de l'écosystème, la Super ESCO a vocation à accumuler un maximum de connaissance et de retours d'expérience des projets d'efficacité dans lesquels elle a été impliquée :

- Les acteurs institutionnels nationaux, afin de tenir compte des pratiques du marché dans l'amélioration continue du cadre réglementaire des projets d'efficacité énergétique ;
- Les clients des solutions d'efficacité énergétique, afin d'améliorer leurs pratiques d'expression de besoin, de contractualisation, de financement, de sélection de fournisseurs, ainsi que toutes les méthodologies adoptées au long des projets ;
- Les fournisseurs d'équipements et de solutions d'efficacité énergétique (ESCOs, PME industrielles) afin de perfectionner leur offre compte tenu des attentes et des capacités du marché ;
- Les institutions financières pour améliorer leurs connaissances et perception des mécanismes et des risques attachés aux projets d'efficacité énergétique ;
- Les filières professionnelles et de formation, afin de bénéficier d'un retour sur l'adéquation entre les compétences disponibles sur le marché du travail et les besoins des entreprises ;
- Les partenaires internationaux de la SIE et/ou du Maroc désireux de s'engager dans le développement de l'efficacité énergétique au sein de son territoire, afin de profiter des retours d'expérience de la SIE et ainsi gagner du temps dans sa courbe d'apprentissage.



3. Nouvel organigramme de la SIE

La nouvelle organisation de la SIE a été conçue en s'inspirant des bonnes pratiques observées dans d'autres institutions et ESCOs, adaptées au Maroc et ce, en suivant les principes suivants :

- Volonté de donner de la force à l'action commerciale pour atteindre les objectifs ambitieux du business plan et élargir le portefeuille de projets ;
- Volonté d'accroître l'expertise technique de la Super ESCO au sein d'une équipe dédiée et spécialisée dans l'EE ;
- Volonté de se doter d'un organe pour valoriser l'expérience de la Super ESCO auprès des acteurs nationaux (notamment PME) et internationaux (bailleurs, partenaires africains et collectivités) ;
- Mutualisation des compétences communes à plusieurs activités (finance, juridique) au sein d'un organigramme compacte et efficient.

Son rôle d'agence d'exécution et de maîtrise d'ouvrage délégué nécessite de disposer d'un département juridique et comptable de haut niveau, apte à gérer les procédures et l'ensemble des obligations liées aux marchés publics, à la contractualisation avec les clients et les sous-traitants.

Le nouvel organigramme de structure de la SIE est fonctionnel et en cohérence avec les attributions allouées à la Super ESCO.





4. Amendement du projet de décret de création de la Super ESCO

Le repositionnement de la SIE en Super ESCO nécessite un amendement de son décret de création initial par un décret modificatif. Etant donné que certains fondamentaux de la société ont été modifiés puis adaptés aux nouvelles missions et prérogatives de la Super ESCO ; ces modifications concerneront les éléments suivants :

- **La dénomination sociale :** la Société d'Investissements Energétiques change de nom, elle devient la Société d'Ingénierie Energétique, tout en conservant les mêmes sigles (SIE).
- **Le capital social :** à l'issue de la sortie du capital de MASEN, le niveau du capital de la SIE est revu à la baisse et s'établi à 125 Millions de DH au lieu de 1 Milliard de DH. Le processus de sortie de la SIE du capital de MASEN, qui consiste en une réduction de son capital avec une attribution en nature des titres détenus dans MASEN au profit de l'Etat et du Fonds Hassan II a été approuvé et acté par les organes délibérants de la SIE ;
- **L'objet et les missions de la société :** la société n'agit plus en tant que bras financier de l'Etat et recentre ses missions sur le service public dans le secteur de l'efficacité énergétique.

CHAPITRE II GOUVERNANCE

1. Travaux des comités de gouvernance de la SIE

a) Travaux du Groupe de Travail (GT) et des Groupes de Travail Restreints (GTR) pour le repositionnement de la SIE

Rappel des décisions du Conseil d'Administration du 5 octobre 2018 :

Le Conseil d'Administration a approuvé la proposition du comité « ad hoc » qui consiste à repositionner la société SIE en une Société nationale de services énergétiques « Super ESCO » et à élargir ses missions pour accompagner les ESCOs et les PME.

Le Conseil d'Administration a approuvé la proposition du comité « ad hoc » qui consiste au lancement d'une étude visant à accompagner la SIE pour son repositionnement.

Cette étude a été confiée au Groupe de Travail, constitué par le comité « ad hoc » et pilotée par le représentant de la DEPP.

Le 21 Janvier 2020, le Conseil d'Administration de la SIE a validé le scénario « Service + Financement » recommandé par le Groupe de Travail suite à l'étude de restructuration de la SIE. Lors de cette réunion, le CA a également confié à ce même GT la préparation de prérequis nécessaires au déploiement de la Super ESCO.

Objectifs des travaux accomplis par le GT en 2020 :

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration tenu en date du 21 Janvier 2020, le Groupe de Travail a tenu plusieurs réunions (6 réunions du GT et 12 réunions des GTR) dans l'objectif de :

- Préparer les prérequis nécessaires à l'opérationnalisation de la Super ESCO ;
- Revoir et optimiser les hypothèses du Business Plan ;
- Effectuer les diligences nécessaires pour l'opérationnalisation du scénario de sortie de la SIE du capital de MASEN ;
- Analyser et mettre au point les livrables de l'étude de repositionnement.

Aussi, il y a lieu de signaler que l'avènement de la pandémie du Covid-19 a impacté négativement l'activité du GT, dans le sens où la 4^{ème} réunion du GT n'a pu se tenir qu'au début du mois de juin en vidéoconférence.

Les résultats des travaux accomplis par le GT :

Le GT a restitué ses travaux lors de la réunion du CA du 14 juillet 2020 et a recommandé selon le cas, d'approuver, d'autoriser ou de prendre acte du déploiement par la SIE des outils et des prérequis (qui concernent les instruments organisationnels, juridiques et fiduciaires pour la mise en œuvre de la Super ESCO) ci-après :

- Le projet des statuts mis à jour de la Super ESCO, fixant ses missions et le montant de son capital après son retrait du capital de MASEN ;
- L'organigramme de la Super ESCO qui constitue une reprise de l'organisation actuelle ;
- Le règlement des marchés de la Super ESCO ;
- Les procédures mises à jour ;
- Les outils et supports contractuels ;
- L'élaboration du projet de décret modificatif de création de la SIE ;
- Le business plan cible ;
- Les mesures de soutien et de souplesse pour la gestion et la réalisation de la commande d'EE.

Le GT a également recommandé au CA d'apporter un appui à la Super ESCO pour :

- La mobilisation des partenaires et intervenants visant à soutenir et accompagner la SIE pour son accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat ;
- L'engagement des mesures requises pour la mise en place d'un plan comptable spécifique à l'EE.

Par ailleurs, pour mettre en œuvre le programme d'exemplarité de l'Etat en matière d'EE et atteindre les objectifs techniques et financiers (la réduction de la facture énergétique nationale), il a été recommandé à la SIE de :

- Développer une stratégie de diversification de ses financements ;
- Recourir à la digitalisation et à la dématérialisation ;
- S'inscrire dans une logique permanente de rationalisation et de maîtrise des charges pour garantir une offre de service à des prix compétitifs ;
- Définir et engager une stratégie cohérente pour l'émergence d'un tissu d'ESCOs et PME dans le secteur d'EE ;
- Définir et mettre en œuvre un plan de formation permettant d'assurer la montée en compétence de ses ressources opérationnelles et support ;
- L'alignement de la gouvernance avec les intérêts de la société ;
- L'élaboration d'un contrat programme après l'actualisation de la stratégie d'EE, et maturation du modèle de la Super ESCO.

Finalement, le GT a recommandé et a souligné la nécessité de la mise en place d'un plan de communication, pour assurer la réussite du lancement de la Super ESCO.

b) Les réunions du Comité d'Audit

Réunion du 6 juillet 2020

Lors de cette réunion les points suivants ont été examinés :

- Examen des comptes sociaux clos au 31 décembre 2019 et de l'opinion provisoire du commissaire aux comptes ;
- Suivi des recommandations du commissaire aux comptes et du comité d'audit ;
- Plan d'action du comité d'audit.

Extraits des principales recommandations du comité :

- Arrêter des comptes sociaux, clos au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés ;
- Communiquer une ventilation des frais de déplacement sur 2018 et 2019 ;
- La mise en place d'un plan d'action en relation avec les points d'observation soulevés par le CAC ;
- Accélérer la récupération de l'avance de compte courant associé versée par la SIE à Sala Noor ;
- Engager les démarches auprès de la DGI pour l'apurement du crédit de la TVA.

Réunion du 19 Novembre 2020

L'ordre du jour de cette réunion du comité d'audit :

- Suivi de la mise à jour et du déploiement des procédures de la Super ESCO ;
- Actualisation de la procédure de placement ;
- Suivi des points d'observations soulevés par le commissaire aux comptes ;
- Suivi des recommandations du comité d'audit ;
- Présentation des comptes du 1^{er} semestre 2020 ;
- Actualisation de la charte du comité d'audit.

Extraits des principales recommandations :

- Préparer pour la prochaine réunion du comité d'audit une synthèse présentant les impacts du COVID-19 sur le secteur de l'EE et sur la Super ESCO ;
- Elaborer un nouveau canevas de tableau de suivi des recommandations et observations du comité d'audit et du commissaire aux comptes regroupant les observations classées par thème ;
- Elaborer une analyse des délais de paiement des fournisseurs de la société ;
- Adopter la préférence nationale pour le choix des prochains prestataires et fournisseurs ;
- Intégrer une analyse des risques dans les prochaines réunions du comité d'audit ;
- Augmenter les recettes de la société, notamment en signant plus de conventions et de projets.

2. Synthèse des réunions du Conseil d'Administration de la SIE

Conseil d'Administration de Janvier 2020

Le Conseil d'Administration de la SIE qui s'est tenu en janvier a validé le scénario « Service + Financement » à travers lequel la Super ESCO joue le rôle de facilitateur, de conseil et de support vis-à-vis des entités publiques dans le cadre de l'exécution de leurs projets de performance énergétique tout en s'appuyant sur 3 modes d'intervention possibles :

- La Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD) ;
- L'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) ;
- Le Mode ESCO (mode via lequel la SIE apporte le financement pour la réalisation du projet). Il est convenu de déployer ce scénario progressivement dans le temps étant donné que sa mise en œuvre nécessite une montée en puissance planifiée à moyen terme.

Conseil d'Administration de Juin 2020

Le Conseil d'Administration a approuvé le scénario de réduction du capital social de la SIE par voie d'attribution de la totalité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MASEN, au profit de l'Etat marocain et du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, tel que recommandé par le Groupe de Travail.

Également, le CA a approuvé, la réduction du capital social de la SIE de 875 000 000 MAD par annulation de 8 750 000 actions d'une valeur nominale de 100 Dirhams chacune, appartenant à l'Etat marocain et au Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social. Le paiement des actions annulées par voie d'attribution de la totalité des actions détenues par la SIE, dans le capital de la société MASEN.

Conseil d'Administration de Juillet 2020

Le CA de la SIE s'est tenu pour valider les prérequis juridiques, financiers, organisationnels, gouvernance et logistiques nécessaires au bon fonctionnement de la Super ESCO.

Le CA a tout d'abord approuvé et adopté les instruments juridiques et fiduciaires de la Super ESCO à savoir : le projet des statuts détaillant ses nouvelles missions, son nouvel organigramme, son règlement des marchés, ses procédures mises à jour, ses outils et supports contractuels ainsi que le projet du décret modificatif de création de la SIE.

Les administrateurs ont unanimement validé les prérequis et missions de la Super ESCO qui se traduisent par l'exécution de projets d'efficacité énergétique, notamment, à travers la mise en place de contrats de performance énergétique (CPE) dédiés aux secteurs public et privé.

Enfin, le CA a acté le business plan détaillant le premier pipeline de projets. La nouvelle structure est aujourd'hui habilitée à accompagner ses partenaires pour lever et structurer les financements nécessaires au déploiement de projets d'efficacité énergétique. Son rôle est de soutenir les établissements et entreprises publics dans le cadre de la démarche d'exemplarité de l'Etat en matière d'efficacité énergétique et en leur offrant un ensemble de services visant à réduire leur facture et leur consommation d'énergie.



CHAPITRE III FAITS MARQUANTS

1. Soutien de la BAD pour l'opérationnalisation de la Super ESCO du Maroc

Dans le cadre de la prospection financière menée par la SIE, la BAD a donné son accord de principe pour accompagner l'opérationnalisation de la Super ESCO via la mobilisation d'un don qui s'élève à un 1 Million de Dollars auprès du Sustainable Energy Fund for Africa (SEFA) pour le financement d'une assistance technique.

Cette assistance technique est prévue pour une durée prévisionnelle de 24 mois, elle contribuera au lancement de la Super ESCO et accompagnera les premières réalisations de la SIE sous sa nouvelle identité de société de service d'Etat à travers notamment :

- La contribution à la montée en compétence de l'équipe de la SIE, de ses collaborateurs et de ses partenaires ;
- Le soutien la SIE dans l'organisation et la création de l'écosystème d'EE marocain ;
- La revue et l'amélioration des outils, des processus et des procédures de la SIE en tant que Super ESCO ;
- L'accompagnement de la SIE dans la réalisation de ses premiers projets d'EE et de Contrat de Performance Energétique (CPE) ;
- L'accompagnement de la SIE à atteindre son « break even » via la revue du Business Plan et la réalisation d'études énergétiques ;
- La revue et la mise en place d'une gestion des risques de la Super ESCO ;
- La revue et la mise en place des meilleurs outils de gestion des projets d'EE et des CPE ;
- La revue et l'accompagnement de la mise en place d'une stratégie de levée de fonds nationaux et internationaux pour les projets.

Les principales activités réalisées en 2020 :

L'année 2020 a été marquée par l'instruction du projet d'assistance technique (AT), ainsi plusieurs activités ont été entreprises dans un cadre de due diligence :

- L'évaluation des procédures de passation des marchés de la SIE ;
- L'évaluation financière de la SIE ;
- L'élaboration des termes de référence (TdR) pour le recrutement du consultant individuel qui accompagnera la SIE dans le processus de recrutement de l'AT.

2. Atelier d'échange portant sur le retour d'expérience des bonnes pratiques de VED au Maroc

En collaboration avec la SIE, cet événement a été organisé par le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement le 13 juillet 2020. Présidé par M. Le Ministre Aziz Rabbah, cet atelier d'échange a eu lieu en visioconférence et portait sur le retour d'expérience des bonnes pratiques de valorisation énergétique des déchets et de biomasse au Maroc.

Durant cet évènement, des porteurs de projet ont apporté des témoignages sur leurs installations de valorisation énergétique des déchets notamment dans les secteurs des déchets ménagers, des eaux usées, de l'industrie et le de l'hôtellerie. Cette rencontre a permis de réunir des professionnelles de différents horizons, comme des représentants des administrations publics, des collectivités territoriales, des entreprises de valorisation énergétiques des déchets, des industriels et des hôteliers en vue d'enrichir les débats.



3. Conclusions portant sur l'achèvement de l'étude PWC/BEA

En 2020, la SIE a d'abord validé la première phase de l'étude de repositionnement menée par le Groupement PWC et la BEA (Price WaterHouse et la Super ESCO Berliner Energie Agentur) et a ensuite démarré les travaux de la seconde phase.



Réception de la première phase

Conformément aux termes de références de l'étude de repositionnement de la SIE en Super ESCO, le Groupe de Travail a procédé à la validation des livrables de cette première phase de l'étude. Dans ce sens, durant la réunion du GT du 12 Juin 2020, il a été procédé à la validation et la réception de l'ensemble des livrables élaborés par ce dernier.

Lancement de la seconde phase

Les actions de la seconde phase de l'étude de repositionnement de la SIE portent principalement sur du conseil et sur l'accompagnement de l'opérationnalisation de la SIE. Cette étude démarre à l'issue de la finalisation des travaux de la première phase de l'étude, après une importante réunion de travail qui a permis de définir ses principales orientations qui se traduisent comme suit :

- L'élaboration d'un document de stratégie d'entreprise ;
- La mise à jour du Business Plan de la société ;
- La conception et l'outillage de l'offre et de la politique tarifaire ;
- La révision des outils de gestion financière.

4. Organisation de la 4^{ème} Édition du Congrès International PhotovoltAfrica

L'année 2020 a été marquée par l'organisation de la quatrième Edition du Congrès International PhotovoltAfrica qui a mis en avant des thématiques en lien avec les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Energétique au Maroc et en Afrique. Celui-ci s'est déroulé les 9 et 10 Décembre en virtuel à travers une plateforme innovante spécialement conçue pour l'événement. Celle-ci a permis d'offrir à ses partenaires un espace pour les conférences et un lieu dédié à l'exposition des stands.

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce congrès a été organisé par le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels du secteur de l'Energie tels que MASEN, l'ONEE ou encore la SIE.

Ce rendez-vous institutionnel a connu la participation de plusieurs Ministres et de 1200 participants de plus de 51 pays, avec une couverture de 70% de pays africains. De riches débats et échanges ont eu lieu grâce à la présence de délégations gouvernementales de haut niveau ainsi que d'experts africains, européens et moyens orientaux.



CHAPITRE IV PARTENARIATS

1. Convention pluri-ministérielle avec la SIE pour des projets de mise à niveau énergétique dans les mosquées marocaines

Le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques (MHAI), le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA), le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement (MEME) et la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) ont conclu une convention cadre pour le lancement de projets dans l'objectif d'améliorer la performance énergétique des mosquées du Royaume. La SIE est chargée de l'exécution de ces projets qui œuvrent pour la promotion des entreprises du secteur de l'énergie ainsi que la réduction de la consommation d'électricité, et par conséquent à la dépendance aux énergies fossiles et en la diminution des émissions de gaz à effet de serre. A l'issue de ce partenariat, deux conventions spécifiques ont été signées pour la mise à niveau et l'amélioration de la performance énergétique de plusieurs mosquées du Royaume :

- Une première convention avec un budget de 20 Millions de DH pour la réhabilitation des mosquées dans 5 régions ;
- Une deuxième convention avec un budget de 25 Millions de DH pour des mosquées réparties sur 6 régions.



2. Convention de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de l'Administration (ENSA)

La SIE a conclu une convention avec l'ENSA en vue de mettre en place un projet de remise à niveau énergétique en faveur de ses bâtiments puis de sensibiliser les futurs administrateurs nationaux à l'efficacité énergétique. Le SIE assiste l'ENSA dans la réalisation d'une étude énergétique et pour mettre en œuvre un plan d'actions de performance énergétique.

Ce projet permettra une réduction de la facture énergétique pour l'ENSA ainsi que l'amélioration du confort et des conditions d'enseignement. Il participera également à la promotion des petites et moyennes entreprises opérant dans le secteur de l'efficacité énergétique, et à terme à une réelle réduction d'émission de gaz à effet de serre.

3. Partenariat avec le département chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

La SIE a conclu un partenariat avec le département chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique afin de réaliser une étude énergétique de ses bâtiments. Il en découlera l'implémentation d'actions portant essentiellement sur l'éclairage, la production d'eau



chaude sanitaire via des technologies efficientes (systèmes solaires) et l'intégration de générateurs photovoltaïques (autoconsommation).

Ce projet permettra de réaliser des économies budgétaires grâce à la réduction de la facture énergétique. Il contribuera également à l'amélioration du confort et des conditions de travail pour les fonctionnaires.

4. Convention pluri-ministérielle avec la SIE pour des projets de mise à niveau énergétique des bâtiments et des établissements du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Cette convention non encore conclue vise à définir un cadre de coopération et de partenariat entre les différentes parties pour la mise à niveau énergétique de l'ensemble des bâtiments des administrations et des établissements du (MENFPESRS) sur tout le territoire national.

5. Mémorandum d'entente de coopération entre la SIE et la société LENIUM

Ce mémorandum d'entente de coopération entre la SIE et la Société LENIUM prévoit une collaboration d'une période de 6 ans visant à développer des projets d'efficacité énergétique dans plusieurs secteurs, principalement celui de l'industrie. La SIE accompagne cette PME dans sa transformation en ESCO pour l'aider à maîtriser les contrats de performance énergétique. C'est la société LENIUM qui s'engage à réaliser les levées de fonds privés nécessaires à la réalisation des contrats engagés.

6. Coopération avec la Caisse Centrale de Garentie (CCG)

Grâce aux efforts déployés pour la promotion de la PME, la SIE a entrepris des discussions avec la Caisse Centrale de Garantie pour l'élaboration d'une convention de partenariat portant sur la promotion de la PME et de la TPE actives dans le secteur de l'efficacité énergétique.

En s'appuyant sur son expertise technique, l'objectif de ce partenariat est de positionner la SIE en tant qu'entité d'évaluation technique des projets soumis au financement de la (CCG), via ses partenaires financiers (banques commerciales).

Il est à rappeler que le recours à une expertise technique à la satisfaction de la (CCG) et de la Banque constitue une obligation pour bénéficier des financements de la (CCG).



CHAPITRES V PROGRAMMES NATIONAUX

1. Programme des mosquées vertes

Le Contrat de Performance Energétique (CPE) des 100 premières mosquées réalisé auparavant et le suivi de la performance énergétique, permettent de constater que les objectifs d'économies d'énergies de 40% de la facture globale d'énergie ont bien été atteints. Fort de ce succès et du nouveau positionnement de la SIE en Super ESCO, une convention pluri-ministérielle été signée avec la SIE pour étendre le programme des Mosquées Vertes à large échelle

Engagé en 2020, le projet de mise à niveau énergétique des mosquées consiste à améliorer la performance énergétique des équipements d'éclairage grâce à l'installation d'éclairage LED, pour des mosquées réparties en plusieurs lots.

Avec un budget de 20 Millions de DH, le premier lot concerne environ 1316 mosquées réparties sur 5 régions du Royaume :

- Marrakech-Safi ;
- Fès-Meknès ;
- Laâyoune-Sakia El Hamra ;
- Casablanca-Settat ;
- Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

La phase de consultation a été lancée pour sélectionner un opérateur privé et les travaux de mise en œuvre sont en cours de réalisation.

Le prochain lot sera lancé en 2021 et comptera 1500 mosquées réparties sur 6 régions du Maroc. Le budget alloué à ce lot est de 25 Millions de DH.





2. Programme du Ministère de l'Education Nationale

Conformément aux Hautes Directives Royales d'exemplarité d'Etat en matière d'efficacité énergétique, la SIE a entrepris en concertation avec son Ministère de tutelle, des contacts avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique afin de concevoir et mettre en oeuvre un Programme National d'efficacité énergétique pour les bâtiments des établissements scolaires et universitaires qui lui relèvent.

En plus de l'opportunité pédagogique qu'il offre aux générations futures, ce programme permettra de créer d'importantes synergies avec des retombées économiques et sociales positives pour l'ensemble des Régions du Royaume.

Plusieurs retombées peuvent d'ores et déjà être constatées :

- La réduction de la facture énergétique du Ministère de l'Education Nationale ;
- L'amélioration des conditions d'enseignement avec un meilleur rendement des élèves grâce aux nouveaux services mis en place (l'éclairage, une ventilation adéquate, de l'eau chaude,...) ;
- La sensibilisation des élèves et du corps enseignant à l'efficacité énergétique et à la responsabilité écologique et sociale ;
- L'intégration de la durabilité et de la conservation de l'énergie dans le processus éducatif de manière pédagogique ;
- La contribution à la protection de l'environnement grâce à la réduction des gaz à effet de serre ;
- La création d'emplois pérennes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- La création de marchés pour les PME-PMI et ESCOs privées dans toutes les régions du Royaume ;
- L'impulsion de la montée en compétences et les innovations de la filière de la rénovation des bâtiments et de l'efficacité énergétique.





CHAPITRES VI INSTRUCTION DE PROJETS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

1. Projet en faveur de l'Agence Nationale des Equipements Publics (ANEP)

Dans le cadre de la démarche de l'exemplarité de l'Etat en matière d'efficacité énergétique, la SIE accompagne l'Agence Nationale des Equipements Publics suivant une logique de performance énergétique dans la réalisation de son projet d'EE.

La première phase du projet est en cours de finalisation et consiste en à réaliser le diagnostic énergétique du siège du Ministère de l'Equipment, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE) et de ses directions centrales. Une étude a permis de dresser un plan d'actions de performance énergétique qui cible la réalisation d'importantes économies d'énergies.



2. Le Conseil Régional Rabat Salé Kénitra réduit les dépenses énergétiques de son siège et de ses centres sociaux

Suite au succès du projet d'ombrières solaires réalisé avec l'appui de la SIE, le Conseil Régional a décidé d'étendre cette expérience et de couvrir ses toitures de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil Régional Rabat Salé Kénitra lance alors un Programme de mise à niveau énergétique dans les centres sociaux en partenariat avec la SIE et l'Entraide Nationale. Ce programme de mise à niveau énergétique d'environ 35 centres est réparti en 4 lots sur les villes de la région de Rabat-Salé-Kénitra. Les mesures implémentées consistent en :

- La mise en place de l'éclairage « LED » ;
- L'installation de chauffe-eaux solaires ;
- L'installation des centrales Photovoltaïques (en autoconsommation).

Les travaux de mise en œuvre du premier lot sont finalisés et ceux des trois autres lots sont en cours de réalisation.





3. Mise à niveau énergétique du Département chargé de la Réforme de l'Administration du MEFRA

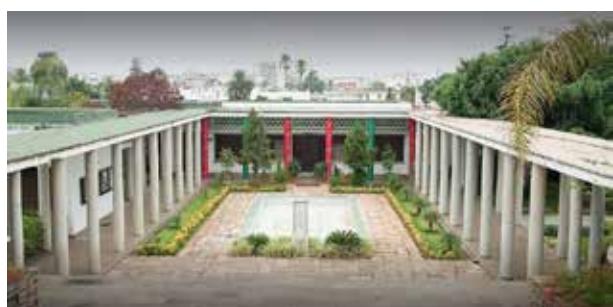
Ce projet consiste à remettre à niveau le bâtiment du département chargé de la Réforme de l'Administration du MEFRA. La première phase concerne la réalisation d'une étude énergétique du bâtiment qui a permis d'identifier un potentiel d'économies d'énergie d'environ 40% de la facture énergétique du bâtiment. Il en découlera l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation.

LA SIE accompagne le département chargé de la Réforme de l'Administration du MEFRA durant toute la durée du projet. Les phases d'étude et de conception se sont achevées.



4. Mise à niveau énergétique de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Administration (ENSA)

Le projet porte sur la mise à niveau énergétique des bâtiments de l'ENSA. Les études réalisées ont permis de dégager un potentiel d'économies d'énergie d'un minimum de 40% de la consommation globale du site.



Le plan d'action identifié consiste en l'exécution de mesures pour l'amélioration de la performance énergétique des équipements énergivores, ainsi que l'installation d'un système photovoltaïque qui couvre une partie importante du besoin journalier en électricité de l'école.

5. Accompagnement du siège de l'Agence Urbaine de Kénitra (AUKSS) pour une remise à niveau énergétique

La SIE accompagne l'AUKSS pour la construction de son siège durable respectant les principes de performance énergétique. La phase de conception a été réalisée et la phase de consultation est en cours de préparation. La réalisation de ce projet met en avant un modèle de construction durable, réplicable au niveau des bâtiments publics.

6. Evaluation du potentiel d'éclairage public pour le Grand Agadir

La SIE accompagne la Région Souss Massa pour la mise en place d'un projet de mise à niveau énergétique du parc d'éclairage de la ville d'Agadir. Ce projet est établi suivant un Contrat de Performance Energétique (CPE). Il garantit la performance énergétique, la maintenance des équipements ainsi que la mesure et la vérification de la performance pendant toute la durée contractuelle. De plus, il a pour objectif d'améliorer la performance énergétique en atteignant au moins 60% d'économies d'énergie tout en garantissant un taux de disponibilité supérieur ou égal à 95%. La phase a été achevée et la prochaine étape s'articulera autour de l'organisation d'un atelier de restitution en présence des autorités locales et des communes concernées.



CHAPITRES VII FINANCEMENT DE PROJETS

1. Méthodologie entreprise par la SIE

Grâce à ses nouvelles missions, notamment celle relative à l'accompagnement de ses partenaires publics et privés en matière de levée de fonds, la SIE a entrepris durant l'année 2020 des contacts avec les principales institutions financières actives dans le secteur de l'efficacité énergétique. L'objectif est d'identifier les différents instruments financiers existants pour la promotion de l'efficacité énergétique et d'élaborer une feuille de route de prospection financière.

Considérants la nature des projets et le profil des porteurs de projet, cette feuille de route renseigne sur la méthodologie et les démarches appropriées pour la mobilisation des fonds auprès des principaux bailleurs de fonds tenant compte de leurs procédures internes et de leurs critères d'éligibilité.

Les efforts déployés par la SIE ont déjà permis d'identifier quelques pistes de financements pour le compte de certains de ses partenaires et de les mettre en contact avec certains bailleurs de fonds.





2. Accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC)



Il est à rappeler qu'un diagnostic mené par un expert externe avait révélé en 2016 que la SIE dispose de tous les atouts nécessaires pour être accréditée auprès du Fonds Vert pour le Climat, processus qui bénéficie aujourd'hui d'un appui fort de la part de son Ministère de Tutelle.

3. Autres initiatives

Dans le cadre de la promotion de l'entreprenariat et de l'émergence du marché de l'efficacité énergétique au Maroc, la SIE a initié en 2020 des discussions avec des institutions financières nationales et internationales. Cette démarche a pour objectif d'examiner la possibilité de diversifier l'offre financière existante notamment par des mécanismes appropriés aux PMEs souhaitant mettre en place des mesures d'EE mais encore pour des entreprises cherchant à financer des projets d'EE pour le compte d'autres clients, en l'occurrence, les ESCOs à travers un contrat de performance énergétique.

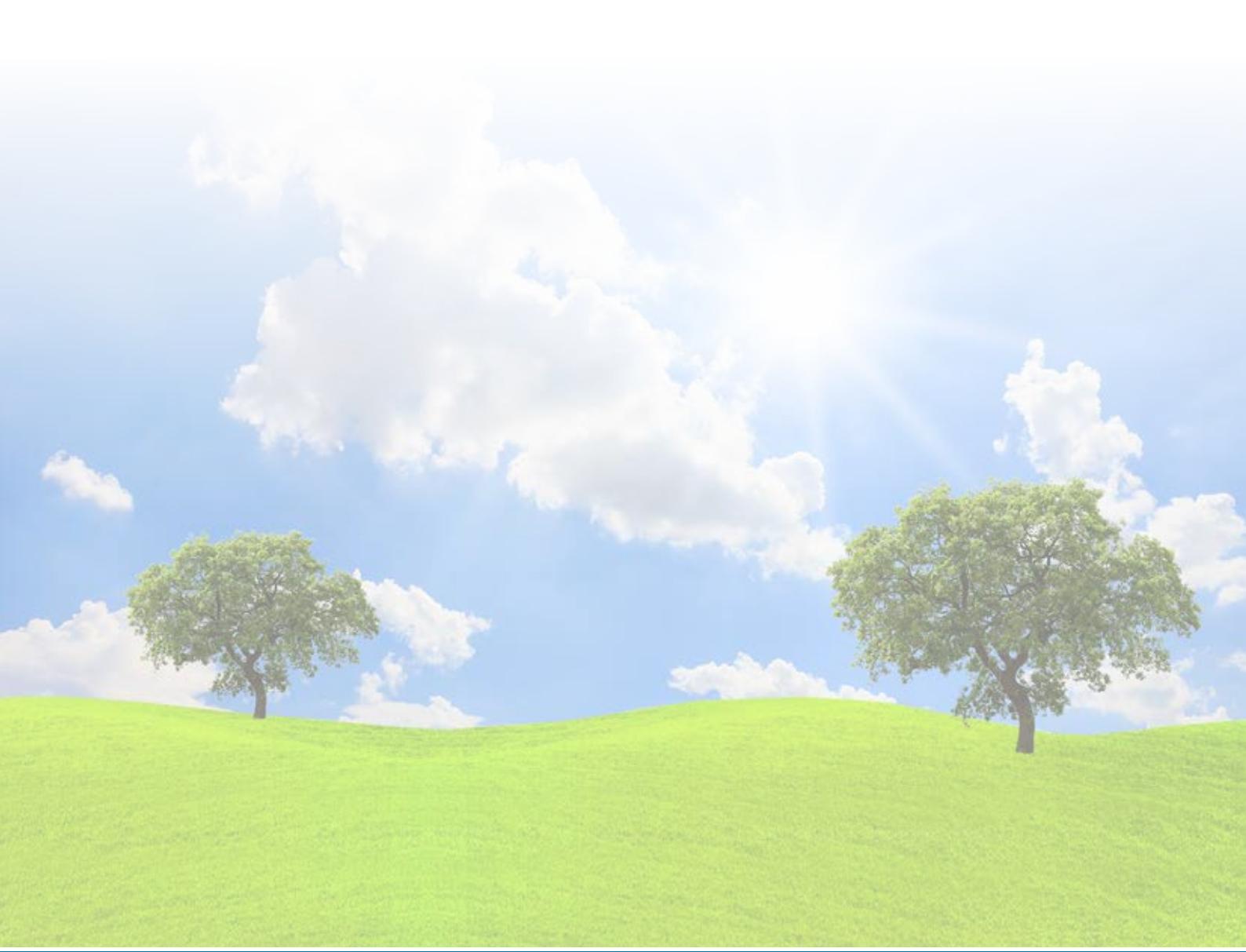
Le processus d'accréditation auprès du FVC a été repris après le Conseil d'Administration du 14 juillet 2020. Ce processus a dû être maintenu en « stand-by » en raison de la transition qu'a connu la SIE dans le cadre de sa restructuration stratégique.

Le nouveau positionnement de la SIE lui permet de mieux adapté son profil aux exigences du FVC, notamment par la réadaptation de sa documentation fiduciaire et l'alignement de ses missions par rapport à la vision nationale.





شركة الهندسة الطاقية
SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ÉNERGÉTIQUE



3, Av. Abderrahim Bouabid, Secteur 10, Bloc D, Hay Riad, Rabat, Maroc

Tél. : +212 5 37 71 75 30/24 • Fax : +212 5 37 71 75 21

contact@siem.ma • www.sie.co.ma

